

# AQDRLL Info

Laval - Laurentides

N°39 – Avril 2017

## Budget du Québec 2017-2018

### **Les aînés ne sont pas une priorité**

L'AQDR Laval-Laurentides attendait avec intérêt le budget du Québec 2017-2018 et espérait des investissements significatifs dans les soins de longue durée et les soins à domicile pour les aînés. Or, le gouvernement ne semble pas y accorder une grande d'importance.

Deux bonnes nouvelles néanmoins (sans surprise). L'abolition rétroactive de la **taxe santé** est enfin une réalité: nous avons lutté contre cette taxe régressive depuis sa création et nous saluons la décision du gouvernement d'y mettre fin une fois pour toutes.

Le gouvernement maintient le **crédit d'impôt en raison de l'âge**, concrétisant ainsi son recul face au soulèvement des groupes aînés. La mesure projetée allait faire perdre, sur cinq ans, 300 M\$ aux aînés à faible ou modeste revenu.



Par contre, selon le budget déposé par le ministre Leitão, Québec n'investirait que 69 M\$ additionnels dans les soins à domicile et 65 M\$ additionnels dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Rappelons que Philippe Couillard, en 2014, promettait 750 M\$ pour les soins à domicile, soit 150 M\$ par année. On est donc dans une vision à très courte vue des besoins des aînés du Québec.

Par ailleurs, on se demande si ce budget sera suffisant pour réparer les dommages causés par l'austérité des dernières années. Si les aînés étaient véritablement une priorité aujourd'hui, il faudrait en faire beaucoup plus.

## Maltraitance, quoi faire ?

Le projet de loi contre la maltraitance a été [critiqué](#) par l'AQDR et d'autres organismes pour aînés lors de sa présentation. Voir le [communiqué](#). Les discussions se poursuivent alors que l'ex-ministre libérale Marguerite Blais s'est aussi inscrite en faux en demandant de rendre obligatoire la dénonciation des actions de maltraitance ou d'intimidation.

Dénonciation obligatoire ou non ? Après avoir dit non, la ministre des Aînés Francine Charbonneau montre une [ouverture](#) après avoir objecté de laisser aux aînés leur libre arbitre, ce qu'une dénonciation obligatoire viendrait compromettre. Mais ne devrait-on pas déjà faire la différence entre les personnes en état de vulnérabilité (pertes cognitives, incapacités physiques importantes) et les autres ? Aussi, comment se fait-il qu'on n'ait pas prévu de sanctions contre les coupables ? Le projet de loi est encore à l'étude : la ministre doit présenter des amendements sous peu.



Le dossier est complexe et le projet de loi est loin d'en couvrir tous les aspects, notamment la maltraitance institutionnelle dont Québec ne veut pas entendre parler tant ses CHSLD la frôlent en permanence faute de ressources adéquates pour donner les services.

Le projet n'aide pas non plus à clarifier et simplifier les recours et les interventions qui sont souvent délicates, surtout lorsque la personne vulnérable est à son domicile et que son entourage est impliqué dans la maltraitance. Cependant la perspective d'ententes avec le secteur judiciaire laisse espérer des développements intéressants.

Parallèlement, le gouvernement a lancé une campagne publicitaire visant à lutter contre l'intimidation et la maltraitance. On peut voir à la télévision, une publicité de 45 secondes sur l'intimidation à partir du 8 mars, suivra une publicité de 30 secondes sur la maltraitance à partir du 20 mars en alternance avec une [publicité](#) de 30 secondes sur l'intimidation jusqu'au 9 avril.

Ces publicités sont diffusées sur les grandes chaînes (Radio-Canada, Télé-Québec, TVA et V). Il y aura aussi de la publicité (intimidation et maltraitance) sur le web (site d'actualité et réseaux sociaux)

Vous souhaitez obtenir des conseils?

- Anxiété
- Dépression
- Problèmes conjugaux

Vous avez besoin d'aide à domicile?

- Comportement de mon enfant
- Problème de consommation

Vous voulez rencontrer un intervenant du CLSC?

- Abus des proches
- Etc.

**Service Info-Social Laurentides**

**8 1 1** Un seul numéro à composer

Une équipe disponible au bout du fil 24 h par jour, 7 jours sur 7, pour vous écouter, vous orienter et vous permettre d'obtenir un rendez-vous avec un intervenant selon l'évaluation de vos besoins.

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides  
Québec

Tout cela est plein de bonnes intentions et une campagne de sensibilisation est toujours populaire. On incite à « en parler », mais ça ne dit pas vraiment dans quels cas ni ce qui

devrait se passer après. C'est la référence de la ligne Abus-Aînés qui est donnée comme point de signalement : 514 489-2287 ou 1-888-489-2287.

Par ailleurs, le projet de loi légalise la pose de caméras dans les chambres des résidents des CHSLD, par eux-mêmes ou leurs proches, dans le but de détecter et documenter des cas de mauvais

traitements. Une mesure appuyée par l'AQDR depuis plusieurs années. *Photo : Radio-Canada.*

Heureusement, dans plusieurs régions, sur le terrain, des organismes se parlent déjà et essaient de coordonner leurs interventions. Mais une chose est certaine : on n'a pas encore une vision claire de ce qui se passe ni de l'atteinte des objectifs.

Alors parler d'« en finir avec la maltraitance » est vraiment utopique pour le moment.



## Les personnes âgées sont au cœur des priorités de notre gouvernement. Nous poursuivons nos efforts afin que le Québec demeure un endroit où il fait bon vieillir.



**Francine Charbonneau**

Ministre responsable des Aînés  
Ministre responsable de la Lutte  
contre l'intimidation  
Ministre responsable de la région de Laval  
Députée de Mille-Îles  
450 661-3595



**Guy Ouellette**

Député de Chomedey  
Président de la Commission  
des institutions  
450 686-0166



**Jean Rousselle**

Député de Vimont  
Adjoint parlementaire du ministre  
de la Sécurité publique  
450 628-9269



**Saul Polo**

Député de Laval-des-Rapides  
Adjoint parlementaire de la ministre de  
l'Économie, de la Science et de l'Innovation  
450 668-6077



**Monique Sauvé**

Députée de Fabre  
Adjointe parlementaire du ministre  
de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
450 689-5516



**Jean Habel**

Député de Sainte-Rose  
Vice-président de la Commission de l'agriculture,  
des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles  
Membre du Bureau de l'Assemblée nationale  
450 963-8272

## Organismes de défense des droits : crie-t-on dans le désert ?

L'AQDR Laval-Laurentides s'est jointe au [Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec](#) (MÉPACQ) pour, encore une fois, lancer un cri d'alarme afin que le gouvernement indexe les subventions des groupes de défense de droits après neuf ans de gel.

La défense collective de droits est un secteur fondamental de l'action communautaire autonome au Québec. C'est pourtant un des secteurs les moins bien financés! Alors que la moyenne de financement annuel des groupes en santé et services sociaux se situe à plus de 120 000 \$, celle des organismes en défense collective des droits est maintenue



autour de 55 000 \$. Un groupe sur cinq (22 %) ne reçoit que 30 000 \$ de subvention. De plus, il n'y a eu aucune majoration ni même indexation de ces subventions gouvernementales depuis 9 ans. Pendant la même période, le coût de la vie a augmenté de plus de 13 %.

Comment, dans les organismes, assurer des conditions décentes au personnel et, sinon le développement, au moins le maintien des actions d'information et de défense des droits ?

Pourtant, c'est depuis 2001 que le gouvernement reconnaît l'apport essentiel des groupes de défense de droits, du moins dans ses politiques, pour « *l'éducation populaire et la transformation sociale, le soutien à la vie démocratique, le développement d'une vision globale des problématiques, l'exercice de la citoyenneté et l'enracinement dans la communauté* ».

Un réinvestissement d'urgence est demandé dès le prochain budget avec minimalement une pleine indexation au coût de la vie de 2017.

### HORIZON 65+

#### VOYAGEZ À LAVAL GRATUITEMENT

LES LAVALLOIS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS SE DÉPLACENT GRATUITEMENT SUR LE RÉSEAU DE LA STL AVEC LE TITRE HORIZON 65+ SUR LEUR CARTE OPUS AVEC PHOTO.



stl.laval.qc.ca (zone aînés)  
Centre contact clients : 450 688-6520

  
Sens commun



## Réalisations MADA 2016 à Laval

On peut trouver sur la plateforme web de Ville Laval, l'ensemble des documents et des éléments que comporte la [démarche Municipalité amie des aînés](#) (MADA) à Laval.

Particulièrement, vient de sortir le [bilan des réalisations 2016](#). Ces réalisations sont exprimées de façon très globale mais on peut ainsi avoir une bonne idée du plan d'ensemble et de ce qui se passe. Des informations supplémentaires sur les impacts de ces réalisations peuvent être demandées à [mada@laval.ca](mailto:mada@laval.ca)

## À notre agenda

### Conférences

#### Mythes et réalités alimentaires

mardi 25 avril, 13h30, [Place des aînés](#), Laval

Par Jade Bégin-Desplantie, Dt.P. M.Sc., nutritionniste, Groupe Promo-Santé Laval démystifiera certaines allégations et mythes en nutrition en plus d'aborder la prise de suppléments, les conditions pour rendre nos assiettes nutritives, la lecture des étiquettes nutritionnelles, etc.

*Gratuit. Places limitées. Merci de réserver à 450 978-0807 ou 1-844-978-0807.*

### Site web enrichi et réorganisé



Nous avons modifié notre [site web](#) afin de pouvoir mettre davantage d'informations à la vue de nos visiteurs qui sont de plus en plus nombreux. N'hésitez pas à le consulter !



**Linda Lapointe**

Députée de  
Rivière-des-Mille-îles



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**L'appui de notre gouvernement envers les organismes et intervenants locaux pour le soutien de nos aînés est la clé d'un filet social inclusif et à l'image des valeurs canadiennes et québécoises.**



**Ramez Ayoub**

Député de  
Thérèse-De Blainville



Ramez Ayoub: 201, boul. Curé-Labelle, bur 401, Sainte-Thérèse, J7E 2X6 450-965-1188 [ramez.ayoub@parl.gc.ca](mailto:ramez.ayoub@parl.gc.ca)  
Linda Lapointe: 61, chemin de la Grande-Côte, Boisbriand, J7G 1C8 450-420-5525 [linda.lapointe@parl.gc.ca](mailto:linda.lapointe@parl.gc.ca)



## De nouveaux rabais pour nos membres

### Programme Affinité d'Urgel Bourgie / Athos

Suite au partenariat établi avec [Urgel Bourgie / Athos](#), les membres de l'AQDR Laval-Laurentides bénéficient de rabais : **8 %** sur le prix régulier de tous biens et services achetés dans un centre funéraire ; **10 %**, sur le prix régulier de tous biens, services et emplacements achetés dans l'un des cimetières. Ces rabais sont aussi valables lors de **pré-arrangements pour le membre ou un de ses proches**. Pour se qualifier, il faut présenter sa carte de membre de l'AQDR Laval-Laurentides ainsi que la carte Affinités Urgel Bourgie disponible au bureau de l'AQDR. Ou vous pouvez la trouver à la toute dernière page de ce bulletin et l'imprimer pour obtenir les deux côtés de la carte.

### Tennis 13

Le centre sportif [Tennis 13](#) de Laval s'est joint récemment à nos commanditaires. Il offre à nos membres sur présentation de leur carte l'inscription à 25 \$ au lieu de 100 \$ ainsi que 20 % sur les abonnements (plusieurs formules sont disponibles pour avoir accès selon ses besoins aux différentes activités : piscine, sports de raquette, aérobic, conditionnement physique, golf, etc.



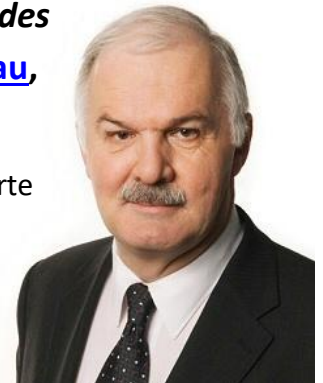
## Activités de nos partenaires

### Conférences

**Mardi 4 avril, Me Jean-Pierre Ménard, *L'accès et la qualité des soins en CHSLD et maltraitance*, [Pavillon du Boisé-Papineau](#), 3235 boul. St-Martin Est, Laval, 19h à 21h30**

Organisée par le Comité des usagers du CISSS de Laval, gratuite et ouverte au grand public, cette conférence portera spécifiquement sur les soins et services en CHSLD.

*Places limitées, réservation obligatoire à [info@cucssslaval.ca](mailto:info@cucssslaval.ca) ou en un clic par le [site web](#). Votre réservation vous sera confirmée par courriel.*



**Mercredi 12 avril, 19h. Laval, *Comprendre le comportement de la personne âgée atteinte de troubles cognitifs et mieux l'accompagner au quotidien***

À 19h, à l'auditorium de l'école [Laval Junior Academy](#) située au 2323, boul. Daniel-Johnson, Laval, H7T 1H8. La conférence est présentée par Daniel Geneau, neuropsychologue spécialisé en psychogériatrie, et organisée par L'Appui pour les proches aidants d'ânés Laval en partenariat avec la Société Alzheimer Laval et le CISSS de Laval. *Gratuit. Réservation obligatoire au 450 681-7090 ou par courriel à [info@lappuilaval.org](mailto:info@lappuilaval.org)*

**Jeudi 20 avril, *Salon des aînés en action*, [Espace-Théâtre de Mont-Laurier](#), 10h à 16h.**

*Voir affiche ci-contre.*

**Lundi 8 mai, *Journée des aînés*, [Hôtel & Spa Mont Gabriel](#), 1699, ch. du Mont-Gabriel, Sainte-Adèle, 8h30 à 15h30**

La Journée des aînés du 8 mai est organisée par la Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut, sous le signe de l'activité physique et mentale. Conférences et ateliers. *Les billets seront en vente du 3 au 21 avril dans les locaux de votre municipalité au coût de 17 \$ l'unité. Vêtements décontractés recommandés.*

Pour connaître le programme, appeler Violaine Guérin, coordonnatrice de la Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut, 819 321-9404, ou bien écrire à [coordinationtabledesainesdph@gmail.com](mailto:coordinationtabledesainesdph@gmail.com)

**Samedi 22 avril, *Victoria*, [Maison des arts de Laval](#)**

Le spectacle Victoria a été créé par Dulcinée Langfelder pour parler de la vieillesse, de la vulnérabilité, de la perte et de la mort en changeant les perspectives, en ouvrant le dialogue, changeant les attitudes, apprivoisant la vieillesse, la nôtre et celle de nos proches.

Victoria, a perdu la mémoire. Elle a perdu son chat, le contrôle de sa vie... et de sa vessie. C'est un personnage qui a oublié son rôle, un pantin qui s'adapte à des situations dramatiques, comiques ou poétiques au gré de son imaginaire.

Son fauteuil roulant est à la fois sa berceuse, sa prison, son partenaire de tango et son chariot volant. Victoria propose une

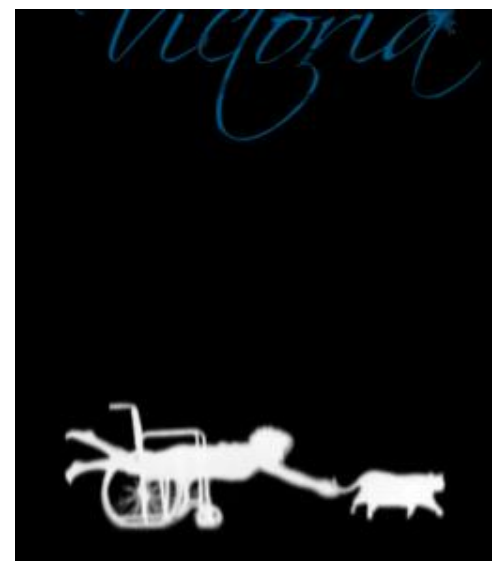


image positive de la différence et reconforte ceux qui se sentent exclus, que ce soit par la vieillesse, la solitude, la maladie ou les incapacités.

La pièce fait une tournée dans 6 régions du Québec et s'arrêtera à Laval le 22 avril 2017 à 15h à la [Maison des arts](#), 1395, boul de la Concorde O, Laval, QC H7N 5W1.

Billets au 450 667-2040. Pour informations, voir le [site](#).

## Projet *Avec vous, pour vous* à Ste-Thérèse

Nouveau service sur le territoire de la MRC Thérèse de Blainville, le projet *Avec vous, pour vous* met en place un travailleur de milieu. Cette initiative se veut une réponse à l'isolement identifié comme un enjeu important dans cette région. Ce service est financé par le ministère de la Famille-Secrétariat aux aînés.

C'est un service d'accompagnement auprès des aînés (écoute, soutien, information, accompagnement vers les ressources de la communauté). Il favorise le maintien des aînés dans leur communauté et leur domicile, en même temps qu'il prévient et dépiste la maltraitance.

Pour information, communiquer avec Sylvie Desrochers, coordonnatrice de l'intervention au Centre d'Action Bénévole Solange-Beauchamp, 450 430-5056 Poste 228





**Notre gouvernement reconnaît l'importante contribution que les aînés ont apportée à notre société et à l'économie au fil des ans. Les aînés demeurent une priorité absolue pour notre gouvernement.**

Voilà pourquoi nous avons mis en place des mesures visant à améliorer leur qualité de vie.

- Bonification du Supplément de revenu garanti (SRG)
- Majoration des prestations aux aînés en fonction du coût de la vie
- Facilitation à accéder à un logement abordable

**Mon bureau est à votre disposition pour toute information supplémentaire ou assistance.**

---

**ANGELO IACONO**  
Député/M.P. Alfred-Pellan

**450.661.4117**  
angelo.iacono@parl.gc.ca • [@angeloiacono](#) • [/iaconopl](#)  
3131, boul. de la Concorde Est, bur. 300, Laval (Québec) H7E 4W4



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA



## GUIDE pratique

sur les maladies induites par le gluten  
et le régime sans gluten



Résidences privées pour aînés  
Établissements d'hébergement publics  
Popotes roulantes

## Guide d'alimentation sans gluten pour résidences

Si vous ou un de vos proches a une maladie induite par le gluten et demeure en résidence, un guide pratique très illustré et vulgarisé vient d'être édité par la Fondation québécoise de la maladie cœliaque pour les résidences privées pour aînés, les établissements d'hébergement public et les popotes roulantes.

Commander [en ligne](#) (10,95 \$ pour les membres et 14,95 \$ pour les non-membres).

## Revue de presse Laval-Laurentides

- [Infirmière coupable de soins inadéquats dans un CHSLD privé de Laval](#), Courrier Laval, 1er mars
- [Laurentides - Une médecin s'est enfuie avec des dossiers](#), La Presse, 10 mars
- [Gare aux fraudes pendant la période d'impôts](#), Courrier Laval, 7 mars
- [L'Institut de l'oeil des Laurentides contourne l'abolition des frais accessoires](#), Radio-Canada, 17 mars
- [Source de revenu en péril pour des organismes lavallois](#), Courrier-Laval, 15 mars (édition papier)
- [Près de 10 000 aînés de plus recevront le soutien de la Ville](#), Courrier-Laval, 20 mars
- [Investissements pour les services de santé - Plus de 15,5 M\\$ pour la région des Laurentides](#), communiqué, 22 mars
- [Croissance du milieu des résidences privées pour aînés](#), Le Mirabel, 23 mars

### VOUS VOULEZ FAIRE DU BÉNÉVOLAT ? VENEZ NOUS VOIR !

**L'AQDR Laval-Laurentides est à la recherche constante de bénévoles pour appuyer son conseil d'administration**

**Vous avez des aptitudes dans la vente ?** Vous pourriez proposer à des commanditaires de financer certaines activités. Vous pourriez aussi offrir nos différents ateliers d'information dans les milieux où se trouvent les aînés.

**Vous aimez faire des recherches et réfléchir sur les dossiers ?** Vous pourriez nous aider à analyser les problématiques spécifiques aux aînés et à communiquer les enjeux importants.

**Informez-vous à 450-978-0807 ou 1-844-978-0807 ou**

**[aqdr.laval@aqdr.org](mailto:aqdr.laval@aqdr.org)**



## Gare aux fraudes pendant la période d'impôt

Durant la période de préparation de déclaration de revenus, deux types de fraudes sont observées. La première consiste à établir un contact avec vous par téléphone. Les fraudeurs vous expliquent que vous devez un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêté par les policiers. Après s'être entendu sur un montant, vous devez rapidement aller porter de l'argent dans un bureau de change de la région ou par le biais de cartes de crédit prépayées ou cartes-cadeaux prépayées.

En ce qui concerne le deuxième stratagème, les fraudeurs entrent en contact par courriel en mentionnant qu'on a droit à un remboursement d'impôts. Il faut alors cliquer sur un lien afin de mettre à jour son dossier fiscal et ainsi fournir des renseignements personnels.



La Sûreté du Québec rappelle de rester vigilant et d'être conscient de ces types de stratagèmes frauduleux utilisés par des imposteurs qui se font passer pour des employés de l'Agence du revenu du Canada. L'ARC ne demande jamais de fournir des renseignements personnels par courriel. Les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisations **par courrier** et non par téléphone ou par courriel.

### **Si quelqu'un vous demande de lui transférer des fonds, il s'agit d'une fraude.**

Soyez prudent. N'envoyez jamais d'argent, de données bancaires ou de données relatives à votre carte de crédit à une personne que vous ne connaissez pas ou en qui vous n'avez pas confiance.

N'acceptez jamais de chèques ou de mandats dont la somme est supérieure au prix convenu. Retournez le document à l'acheteur et demandez-lui de vous retourner le paiement exact avant de livrer les articles ou de fournir les services.

Posez-vous des questions : Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que je ne donnerais pas habituellement dans ma déclaration de revenus? Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que l'ARC possède déjà dans ses dossiers?

Une simple vérification auprès de votre institution bancaire ou auprès de votre corps de police local peut vous éviter d'être victime de fraude.

Consultez le site du Centre antifraude du Canada et de l'Agence du Revenu Canada pour vous protéger contre ces types de fraudes.

Toute information au sujet de ce réseau peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

*Source : Sûreté du Québec*

Serez-vous  
le prochain  
POISSON?



Prendre, c'est voler.  
Ne le fais pas toi-même!

## Nos ateliers Fraude

Les personnes âgées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.

Rédaction :

Anne Falcimaigne

Brigitte Tremblay

## Nos commanditaires, vos rabais

La Capitale   
Assurance et services financiers

BÉTONEL™  
Le vrai magasin  
de peinture 

 IRIS

GRUPE  
FORGET   
AUDIOPROTHÉSISTES

 SECURIGLOBE<sup>MC</sup>  
Cabinet de services financiers

URGEL BOURGIE

ATHOS

  
Tennis 13  
Fitness

[Informations](#)



# AQDR

## Laval-Laurentides



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES

1450, boul. Pie X, bureau 202, Laval QC H7V 3C1  
Tél. : 450 978-0807 - sans frais 1-844-978-0807  
Info-activités : 450 978-9808  
[aqdrlaval@aqdr.org](mailto:aqdrlaval@aqdr.org) - [www.aqdrlaval.org](http://www.aqdrlaval.org)

L'AQDRLL est soutenue par :



**URGEL BOURGIE**

**ATHOS**

**Groupe Affinité**

**Affinity Group**

Nom de la personne / Name of the person

Nom du groupe / Name of the group

**AQDR Laval**

Instructions importantes au verso. Important instructions on reverse side.

**Groupe Affinité / Affinity Group**

Le détenteur de cette carte est éligible au programme de partenariat selon l'entente signée entre le groupe dont le nom figure au recto et Urgel Bourgie / Athos.

*The cardholder is beneficiary of the Affinity program agreed between the group named on the reverse side and Urgel Bourgie / Athos.*

**En cas de décès, veuillez communiquer en tout temps avec Urgel Bourgie / Athos au 514 735-2025.**

**URGEL BOURGIE**

**ATHOS**

**In case of death, call Urgel Bourgie / Athos any time at 514 735-2025**

